



## Conseil économique et social

Provisoire

24 août 2004

Français

Original: anglais

---

### Session de fond de 2004

#### Compte rendu analytique provisoire de la 23<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2004, à 15 heures*Président* : M. Aliyev (Vice-Président) . . . . . (Azerbaïdjan)

### Sommaire

Coordination des politiques et activités des institutions spécialisées et autres organismes du système des Nations Unies (*suite*)

- b) Approche coordonnée et intégrée du système des Nations Unies visant à promouvoir le développement rural dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés, en vue d'éliminer la pauvreté et d'instaurer un développement durable (*suite*)

---

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

04-41086 (F)



*En l'absence de M<sup>me</sup> Rasi (Finlande), M. Aliyev, (Azerbaïdjan), Vice-Président, prend la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 h 15.*

**Coordination des politiques et activités des institutions spécialisées et autres organismes du système des Nations Unies (suite)**

*Réunion-débat de haut niveau intitulée « Travailler ensemble afin de promouvoir un développement rural intégré dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés »*

1. **Le Président** note que durant la présente session, de nombreux signes positifs de croissance économique dans les pays les moins avancés (PMA) ont été portés à la connaissance du Conseil. Bien que ces progrès soient encourageants pour la communauté du développement, trop souvent les populations rurales n'en bénéficient pas. Heureusement, une conscience accrue de la nécessité de promouvoir le développement rural se fait jour, et nombre de mesures importantes ont déjà été prises dans ce sens. Les engagements pris au Sommet mondial de l'alimentation, aux Conférences de Monterrey et de Johannesburg ainsi que dans le Programme d'action de Bruxelles manifestent l'existence d'une volonté politique à cet égard. La solution aux défis posés par le développement rural réside dans la collaboration au sein des Gouvernements et entre les Gouvernements et les organismes des Nations Unies, la société civile et le secteur privé.

2. **M. Ratolojanahary** (Madagascar), Vice-Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, dit que plus de 80 % de la population de Madagascar vivent en zones rurales et dépendent de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Une forte majorité de la population rurale vit en dessous du seuil de pauvreté. Madagascar est déterminée à mener à bien des réformes démocratiques et à réaliser les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire pour le développement, en particulier celui de réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015. Le Gouvernement s'est également engagé à forger des partenariats fructueux et a par conséquent accueilli avec satisfaction la Déclaration ministérielle, adoptée par le Conseil en juillet 2003, qui encourage la création d'alliances et de partenariats avec toutes les parties concernées en vue de faire progresser le développement rural. Madagascar a été désignée comme pays pilote de l'Alliance des Nations Unies entre les organismes publics et privés

pour le développement rural. Issue de la Déclaration, l'objectif de l'Alliance est d'identifier, de faire connaître et de promouvoir les pratiques et politiques commerciales qui ont produit de bons résultats, qui se sont avérées rentables et profitables au bien-être économique et social des populations rurales pauvres. Elle a récolté un soutien considérable parmi les dirigeants du monde politique et des milieux d'affaires.

3. Une organisation sœur, dénommée Alliance-Madagascar a été créée sous forme d'organisation non lucrative d'intérêt public. Le Premier Ministre préside son Assemblée générale composée de participants issus des secteurs public et privé, d'organisations non gouvernementales et de collectivités d'appui financier et technique. Tous les membres du Comité de gestion sont malgaches à l'exception du Coordonnateur résident des Nations Unies. Les activités déjà entreprises ou prévues dans le cadre de l'Alliance consistent notamment à promouvoir et à appuyer les projets aptes à bénéficier d'un prêt bancaire, à mettre en œuvre un programme de développement rural axé sur le marché, à généraliser l'accès au crédit rural, à accorder de petites subventions, à appuyer la commercialisation de produits à valeur ajoutée aux États-Unis et dans d'autres pays et à faciliter les investissements locaux et internationaux.

4. Le Conseil pourrait jouer un rôle clef dans les préparatifs de la réunion plénière de haut niveau en 2005 de l'Assemblée générale de l'Alliance des Nations Unies entre les organismes publics et privés et voudra peut-être souligner le rôle crucial du développement rural pour réaliser les objectifs du Millénaire. Il invite le Conseil à adopter une résolution reconnaissant les progrès réalisés par l'Alliance au cours de l'année écoulée en augmentant les ressources mises à sa disposition.

5. **M. Malloch Brown** [Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)] déclare qu'aucun pays n'a réalisé un développement durable en bâtissant le secteur moderne de son économie sans avoir préalablement ajusté son secteur agricole. Un secteur agricole efficient libère de la main-d'œuvre pour construire un secteur industriel et un secteur des services modernes. Il s'ensuit que le thème dont le Conseil est saisi dépasse le simple allègement de la pauvreté rurale et un emploi plus efficient des ressources. Les pauvres dans le monde sont majoritairement concentrés dans les zones rurales de même que la moitié des populations souffrant de la

faim dans le monde. En général, la communauté du développement n'a pas fait du bon travail et a négligé le secteur rural. Au cours des 20 dernières années, l'aide publique au développement (APD) consentie à l'agriculture a été diminuée de moitié en termes réels. En dépit du rôle de chef de file de la Banque mondiale, la plupart des programmes de vulgarisation agricole dans le monde ont été insuffisamment financés et ne sont plus viables à long terme. Dans le cadre des stratégies visant à réaliser les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, l'Équipe spéciale sur la faim du PNUD a conclu que la solution des problèmes du secteur rural était tributaire de la volonté politique d'assurer un appui durable, tant parmi les donateurs que dans les pays en développement. L'Équipe spéciale a également déterminé les objectifs clefs suivants : améliorer la fertilité du sol, en particulier en Afrique; faire en sorte que les marchés ruraux soient favorables aux pauvres en faisant entrer les paysans dans l'économie monétaire et en veillant à ce qu'ils puissent obtenir une part plus élevée du prix au détail de la production agricole; améliorer la gestion des petits projets hydrauliques; rendre plus efficace la distribution de semences améliorées, restaurer les investissements dans l'agriculture en général et dans la vulgarisation agricole en particulier.

6. **M. Harchbarik** [Directeur général adjoint de l'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)] rappelle qu'en 2003 le Conseil a eu des discussions approfondies sur le développement rural dans le cadre du débat de haut niveau et a reconnu qu'il devait former une part intégrale des politiques nationales et internationales de développement. Unir tous les efforts pour venir à bout de la pauvreté rurale est essentiel pour diverses raisons. En premier lieu, les Gouvernements des États Membres mettent l'accent sur les partenariats, en demandant au système des Nations Unies de fonctionner de façon économique en réduisant la concurrence interinstitutions et les doublons en matière de responsabilités. La collaboration s'avère également rentable sur le plan économique; puisque la pauvreté est multidimensionnelle, elle requiert une approche à la fois globale et multisectorielle. De plus, la tendance à un renforcement de la coopération régionale et à l'intégration exige également une collaboration accrue. La FAO collabore avec un large éventail de partenaires, tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelon local. L'Alliance internationale contre la faim constitue un exemple de cette coopération. Le Fonds international pour le développement agricole (FIDA),

le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Institut international des ressources phytogénétiques et nombre d'organisations non gouvernementales y participent. L'objectif de l'Alliance est de mobiliser la volonté politique et les ressources nécessaires pour assurer la réalisation de l'objectif du Sommet mondial pour l'alimentation ainsi que de celui énoncé dans la Déclaration du Millénaire de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim d'ici 2015. Le degré de coopération entre les trois institutions des Nations Unies dont le siège est à Rome est plus fort que jamais. Un autre exemple de leur collaboration est représenté par l'assistance apportée par la FAO à la coopération Sud-Sud dans le but de promouvoir la solidarité entre pays en développement en leur offrant une expertise rentable ainsi que des possibilités d'interaction à long terme au niveau du terrain. Dans le monde moderne, l'extrême pauvreté et la faim se concentrent principalement dans les zones rurales du monde en développement, notamment celles des pays les moins avancés. Éliminer ces deux obstacles majeurs au développement est une tâche gigantesque, mais non insurmontable.

7. **M<sup>me</sup> Weill-Halle** (Fonds international pour le développement agricole) déclare qu'en choisissant à point nommé le thème du développement rural, le Conseil a reconnu l'importance cruciale de la réduction de la pauvreté rurale et du développement rural dans la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire et a fait entendre sa voix dans un débat important de politique générale. Une approche commune semble s'ébaucher à propos des politiques et des activités opérationnelles requises pour réduire la pauvreté et la faim d'ici 2015. De nombreux pays et institutions ont entrepris d'ajuster leurs politiques et leurs programmes pour mieux tenir compte du fait que 75 % des pauvres dans le monde vivent dans les zones rurales, accordant ainsi une nouvelle priorité au rôle de l'agriculture et du développement rural dans le cadre de leurs efforts de réduction de la pauvreté. Lors de son dernier Sommet, le Groupe des huit pays industrialisés (G-8) a adopté un Programme d'action pour réduire la famine en Afrique, avec de nouvelles initiatives visant à accroître la productivité agricole et à promouvoir le développement rural. En Afrique, plus de 200 millions de personnes sont menacées par la famine et l'insécurité alimentaire, et près de la moitié des Africains vit dans l'extrême pauvreté. En réponse à cette situation, l'Union africaine dans sa réunion de 2003 s'est engagée à ce que chaque État Membre

alloue 10 % de son budget à l'augmentation de sa production agricole tout en hissant au rang de priorités l'agriculture et le développement rural dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). De même, les institutions financières internationales ont réorienté leurs politiques de développement rural. La Banque mondiale, par exemple, en 2003, a augmenté ses prêts de 50 % à cette fin tandis que la Banque interaméricaine de développement a renforcé son appui en faveur de la réduction de la pauvreté rurale. Plus récemment, la communauté des fondations et autres institutions philanthropiques a décidé au cours d'une réunion tenue en 2004 d'accroître sa participation dans le développement rural.

8. Depuis sa fondation, le FIDA a financé près de 700 projets et programmes de réduction de la pauvreté rurale et de développement rural dans 115 pays et territoires dont les populations comptent parmi les plus pauvres et les plus vulnérables. La collaboration entre tous les partenaires concernés du développement est indispensable vu l'immensité de la tâche. Le Fonds a une tradition de recherche de partenariats et de mécanismes de coopération. Il collabore depuis longtemps avec les deux autres institutions dont le siège est à Rome – la FAO et le PAM – mais sa collaboration avec les organisations non gouvernementales – dont 80 % sont du Sud – et avec les organisations rurales au niveau local, national et mondial est tout aussi essentielle. Le principal but sur le terrain porte sur le renforcement des institutions locales et l'autonomisation des pauvres par le biais du développement communautaire, de l'accès aux ressources naturelles, de la création et de la gestion des infrastructures économiques et sociales.

9. Le secteur privé en zones rurales doit être développé et incité à créer davantage d'emplois et de revenus. Il importe aussi d'ouvrir aux zones rurales un accès vital au marché. Récemment, de nouvelles politiques qui sont particulièrement bienvenues ont été élaborées par des Gouvernements -- Madagascar mérite d'être spécialement félicité -- ainsi que par des partenaires bilatéraux ou multilatéraux de développement. Tous ces engagements doivent se traduire en actions concrètes dotées d'un financement adéquat. Dans le cadre du suivi du Sommet du Millénaire, le rapport du Conseil sur la mise en œuvre de sa propre Déclaration ministérielle de 2003 pourrait être l'une des voies pour asseoir son rôle d'organe

principal des Nations Unies en matière de politique économique et sociale. Le Conseil voudra aussi peut-être créer un mécanisme pour suivre les questions critiques qui ne sont pas inscrites à l'ordre du jour.

10. **M. Jury** (Programme alimentaire mondial) déclare que les objectifs du Millénaire peuvent être atteints et bien que leur réalisation soit davantage tributaire de l'action de chaque gouvernement, les efforts intégrés de la communauté internationale sont également décisifs. Le Conseil a demandé une plus grande cohérence des politiques et les trois institutions des Nations Unies situées à Rome, chacune avec son propre mandat, sont en voie de la réaliser. Elles ont uni leurs forces pour promouvoir le développement rural en mettant l'accent sur les groupes les plus vulnérables. Plus de 50 % des dépenses opérationnelles du PAM ont été affectés en 2003 aux pays les moins avancés. Elles ont principalement servi à apporter une aide directe aux pauvres en particulier pour des activités leur assurant un filet de sécurité alimentaire.

11. À l'échelon international, le PAM participe activement à la fois au Réseau du système des Nations Unies sur le développement rural et la sécurité alimentaire et à l'Alliance internationale contre la faim parrainée par la FAO. À l'échelon régional, il travaille principalement dans le cadre de l'appui fourni au NEPAD, notamment dans des domaines qualifiés d'urgents par ce dernier, en particulier les cantines scolaires et la création d'un système de réserves alimentaires pour les cas d'urgence. Au niveau de pays, collaborant avec les autres organismes des Nations Unies et avec les donateurs, l'accent mis par le PAM sur les filets de sécurité a permis d'établir des liens entre diverses activités pour tendre vers un développement rural intégré. Les programmes d'alimentation scolaire, avec leurs incidences à long terme sur le développement humain et économique, sont associés à l'éducation sanitaire et nutritionnelle, aux jardins scolaires, aux projets d'eau et d'assainissement, à l'amélioration de l'environnement, au renforcement des capacités et à la prévention du VIH/sida. Vu l'impact dévastateur de cette maladie, le PAM a créé au siège un groupe chargé du VIH/sida et a lancé des programmes liés à la lutte contre le VIH/sida dans 41 pays, dont 22 sur les 25 les plus atteints.

12. Les programmes alimentaires et nutritionnels, tellement importants pour le développement des zones rurales marginalisées où vit la majorité des pauvres, constituent la première ligne de défense contre la

maladie et la mortalité. Les programmes nutritionnels du PAM accordent maintenant davantage d'attention aux causes sous-jacentes de la malnutrition et cherchent à établir des liens avec les activités de développement rural à long terme. Actuellement, 20 % des fonds destinés au développement et 11 % des ressources affectées aux secours d'urgence sont consacrés à la santé maternelle et infantile et à la nutrition dans plus de 28 pays. Ces pourcentages seront revus à la hausse par le PAM dans son plan stratégique.

13. Le PAM assiste également les projets « Travail contre nourriture » qui aident les ménages tout en contribuant au développement à long terme de la région. De tels programmes sont susceptibles d'éviter aux pauvres de sacrifier leur peu de biens ou de mettre leurs enfants au travail, et le rôle de l'aide alimentaire pour éviter la perte de maigres biens est aussi important que son rôle de sauver directement des vies.

14. **M. Davidse** (Observateur des Pays-Bas) parlant au nom de l'Union européenne, dont les membres donnent la priorité au développement rural, a accueilli avec satisfaction la recommandation faite au système des Nations Unies de concevoir un programme cohérent de renforcement des capacités en faveur du développement rural. Mais, comme l'ampleur d'un tel programme pourrait être infinie, l'Union européenne invite le système des Nations Unies à mener une évaluation complète des activités existantes et des besoins qui subsistent dans ce domaine, sous la direction du Conseil des chefs de secrétariat (CCS).

15. Le développement rural devrait être mené par le biais d'une approche intégrée telle que celle proposée dans la Déclaration ministérielle adoptée par le Conseil à son débat de haut niveau en 2003. Le système des Nations Unies devrait œuvrer étroitement avec les pays en développement pour mettre au point une telle approche intégrée tout en veillant à ce que tous les acteurs concernés des secteurs public et privé y participent. La collaboration au niveau de pays devrait se faire dans le cadre de l'aide développement des Nations Unies en s'alignant sur les stratégies de réduction de la pauvreté des pays en développement en termes de procédures harmonisées et simplifiées tout en veillant à l'appropriation nationale. Il serait utile d'étudier les expériences des organismes des Nations Unies en matière d'élaboration d'instruments conjoints avec des pays spécifiques.

16. Le système des Nations Unies devrait, il va de soi, continuer de coordonner la mise en œuvre des conclusions des grandes conférences dans les domaines du commerce international, du financement du développement et de l'accélération d'un développement durable sûr. L'Union européenne se félicite des préparatifs du Conseil pour 2005, lorsqu'il devra assumer son rôle en examinant les suites données à la Déclaration du Millénaire, notamment les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire et du suivi des intégrés des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies.

17. **M. Diarra** (Observateur du Mali) félicite Madagascar pour son initiative prometteuse en formulant le vœu que l'Alliance obtienne des fonds supplémentaires et soit étendue à d'autres pays.

18. Les résultats obtenus par les organismes participant au débat sont une source de satisfaction. Le développement rural est le fondement de la sécurité alimentaire, qui elle-même constitue la base du développement durable. On a souvent prétendu que la valeur ajoutée était plus importante que le secteur primaire dans l'économie, mais les observations entendues au cours de cette réunion sont rassurantes à cet égard. Lors de la réunion de Bamako tenue fin mai 2004, présidée par le Mali, le Réseau de la sécurité humaine a fait une Déclaration sur la sécurité alimentaire qui constituera la contribution du Mali au débat sur le développement rural.

19. **M. Bellot** (France) fait observer que les pays développés doivent prendre en considération les stratégies nationales des pays en développement lorsqu'ils leur offrent une aide. Conscient de la priorité accordée au développement rural, le G-8 s'est efforcé d'inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au développement destinée à l'agriculture. La France et les États-Unis ont convoqué une réunion ministérielle du G-8 à cet effet et la France collabore avec le Brésil, le Chili et l'Espagne dans un programme de lutte contre la faim. La France se félicite de l'approche coordonnée et de la recherche de cohérence des trois institutions sises à Rome dans leurs activités opérationnelles.

20. **M. Rysiński** (Pologne), demande au représentant de la FAO, s'agissant de la coopération Sud-Sud et de la promotion des petites exploitations agricoles, si les exemples qu'il a donnés représentent de façon réaliste la place de l'agriculture à petite échelle dans le

contexte des changements dans l'agriculture et se demande si elle a encore un avenir. Il s'interroge sur ce qui peut encore être fait pour rétablir l'équilibre en faveur des petits agriculteurs afin de les aider à affronter la concurrence et à profiter d'une économie de marché libéralisée.

21. **M. Harcharik** (Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) déclare que l'agriculture à petite échelle doit encore avoir un avenir, puisque 75 % des habitants de la planète sont des pauvres en zone rurale, aussi faut-il trouver un moyen pour aider les petits agriculteurs à augmenter leur productivité et à commercialiser plus efficacement leurs produits. Le programme Sud-Sud envoie des experts des pays en développement plus avancés dans les pays en développement qui le sont moins. La FAO a un programme spécial de sécurité alimentaire dont l'objectif est d'accroître la productivité, de diversifier la production agricole à petite échelle, d'améliorer l'hydraulique et faire entreprendre des activités qui ont été couronnées de succès dans des projets pilotes dans d'autres pays. La réussite de ces objectifs rendrait l'avenir plus prometteur.

22. **M. Siregar** (Indonésie) dit que son Gouvernement a principalement porté ses efforts de développement rural sur les microentreprises. Il souhaite savoir comment l'aide internationale peut fournir un appui à la gouvernance rurale, notamment dans les pays qui ont un programme de décentralisation.

23. **M. Ayari** (Tunisie) déclare que des précisions supplémentaires sont requises sur les questions liées à la désertification et au fossé numérique, vu que la grande majorité des pauvres en zones rurales n'a pas accès à la technologie moderne de l'information.

24. **M. Ratolojanhary** (Madagascar) dit que l'Alliance-Madagascar représente l'outil le plus important de son pays pour réaliser le développement rural. Son objectif principal, défini dans les documents stratégiques de réduction de la pauvreté, est de diminuer de moitié la pauvreté d'ici 2015, ce qui sera impossible sans forger des partenariats avec les secteurs public et privé. Le FIDA et le système des Nations Unies ont joué un rôle capital dans le développement rural de son pays.

25. **M. Harcharik** (Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et

l'agriculture) répond que la FAO appuie la mise en œuvre de la Convention sur la désertification. Elle recommande une approche globale à l'égard de ce problème difficile en commençant par améliorer la gestion des terres. En ce qui concerne le fossé numérique, un certain nombre d'initiatives sont en cours y compris celles du Conseil des chefs de secrétariat.

26. **M. Jury** (Programme alimentaire mondial) relève que le fossé numérique constitue un exemple de la nécessité d'une approche à l'échelle du système. Le Conseil des chefs de secrétariat s'est penché sur la question, l'Union internationale des télécommunications (UIT) jouant le rôle de chef de file. Il importe de faire en sorte que les marchés soient propices aux pauvres en zones rurales; par exemple, un effet surprenant surviendrait sur le marché si des informations sur les prix actuels de leurs produits étaient communiquées aux paysans.

27. L'efficacité des documents stratégiques de réduction de la pauvreté et du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement dépend avant tout de la volonté politique du Gouvernement. La Sierra Leone représente un exemple de Gouvernement qui s'est fermement engagé en faveur d'une politique de sécurité alimentaire nationale comme élément important de la transition du conflit au relèvement. Le système ne vaut que ce que vaut la priorité nationale accordée à une question particulière. Lorsqu'un Gouvernement met l'accent sur un aspect particulier, les résultats sont immédiatement apparents. Toutefois, le système des Nations Unies ne peut pas imposer de priorités.

28. **M. Malloch Brown** (Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement) note qu'il faut veiller à ce que le renforcement des capacités soit pleinement intégré dans le système et accompagné d'investissements. Les institutions de Rome, le PAM et la FAO, ont des activités sur le terrain et il n'y a pas de substitut à leur participation au niveau local dans l'élaboration des documents stratégiques de réduction de la pauvreté, vu que de nombreuses décisions ayant trait à l'établissement des priorités, doivent être prises sur place.

29. À son avis, 2005 pourrait bien être l'année la plus cruciale pour la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Le Conseil pourrait jouer un rôle important dans ce processus en fournissant des

orientations de politique générale au niveau international. Par contre, les stratégies sont le mieux conçues au niveau local, plus proche de l'endroit où des choix doivent être effectués.

30. **M<sup>me</sup> Weill-Halle** (Fonds international de développement agricole) Rapporteuse, en résumant les points essentiels du débat, souligne que la volonté politique des gouvernements et leur engagement soutenu à l'égard des priorités établies sont des conditions clés pour le développement rural. De nombreux participants ont demandé que des ressources adéquates soient allouées au développement rural et à l'agriculture en tant que secteur économique vital. L'emploi rural non agricole, l'accès au marché local, le développement du secteur privé et le renforcement des capacités sont d'autres aspects importants mentionnés dans le débat, outre l'importance de la coordination transversale pour nombre de questions.

31. De nombreux orateurs ont souligné l'importance de la coopération Sud-Sud et le partage des connaissances entre pays en développement. L'engagement du G-8 à promouvoir la productivité agricole requiert la coordination au niveau du terrain, déjà soulignée dans le plan-cadre de l'aide au développement et dans les documents stratégiques de réduction de la pauvreté.

32. Le rôle du Conseil dans l'évaluation en 2005 des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, outre celui du Comité de haut niveau sur les programmes et du Conseil des chefs de secrétariat dans l'examen des plans de développement rural, a également été souligné. La principale conclusion est qu'aucun programme de développement rural ne saurait réussir si le Gouvernement ne le reconnaît pas comme sien. Le système des Nations Unies peut offrir des conseils et un financement, mais il appartient au pays lui-même d'assumer la direction du programme.

**b) Approche coordonnée et intégrée du système des Nations Unies visant à promouvoir le développement rural dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés, en vue d'éliminer la pauvreté et d'instaurer un développement durable (suite)**

33. **Le Président** invite le Conseil à reprendre le débat général sur ce point de l'ordre du jour.

34. **M. Oratmangun** (Indonésie) déclare que pour la plupart des pays en développement, indépendamment de leur capacité et de leur stade de développement, le développement rural et l'éradication de la pauvreté continueront de faire partie intégrante de leurs stratégies de développement. Toutefois, dans une économie à la fois mondiale et interdépendante, les efforts nationaux seuls s'avèrent insuffisants sans un environnement international favorable. Un appui international dès lors s'avère crucial vu la complexité des défis auxquels ces pays sont confrontés. Au niveau national, les ressources financières limitées et l'insuffisance des capacités institutionnelles freinent les efforts de réaliser un véritable développement rural intégré. Les fortes fluctuations du prix des produits de base, l'accès limité au marché des pays développés, la dette extérieure et les variations des montants de l'APD au niveau international ont des incidences négatives sur ces efforts. Diverses initiatives dans le domaine du développement rural lancées par l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes constituent des signes encourageants. Toutefois, du point de vue de sa délégation, le rapport du Secrétaire général (E/2004/58) a consacré davantage d'attention aux aspects institutionnels des mécanismes de coordination qu'à l'évaluation de l'impact réel de ces institutions sur le développement rural et sur l'éradication de la pauvreté au niveau de pays. Par exemple, le rapport a souligné l'augmentation des prêts de la Banque mondiale en faveur des projets de développement rural, mais n'a pas examiné de manière adéquate les défis rencontrés par les pays en développement dans la mise en œuvre des documents stratégiques de réduction de la pauvreté comme élément de ce processus.

35. Compte tenu de l'importance cruciale de l'infrastructure dans le développement rural, sa délégation appuie les innovations examinées présentement par le FIDA, la FAO et le PAM pour augmenter le financement disponible en faveur du développement rural. L'un de ces mécanismes qui relève de l'aide bilatérale est l'annulation de la dette contre l'engagement des pays débiteurs de consacrer ce montant au développement rural et à la sécurité alimentaire. Le microcrédit, le microfinancement et certains projets de coopératives représentent d'autres programmes efficaces pour améliorer la productivité ainsi que le niveau économique des ménages. La coopération Sud-Sud revêt une importance stratégique.

36. Toute tentative de consolider une approche de développement rural coordonnée et intégrée à l'échelle du système doit être axée sur un consensus des problèmes rencontrés et des modalités opérationnelles dans ce domaine. Toutefois, il est tout aussi important d'inciter les organismes internationaux à mieux prendre en compte le souhait des pays en développement d'établir eux-mêmes l'ordre des priorités.

37. **M. Lovald** (Observateur de la Norvège) déclare qu'en dépit de tous les efforts entrepris, le nombre de personnes souffrant de la faim est en augmentation dans le monde, ce qui indique que de nombreux secteurs, notamment la production, la santé, l'éducation, les infrastructures et la gestion des ressources naturelles et environnementales ne fonctionnent pas de façon satisfaisante. C'est pourquoi la Norvège se félicite des efforts en cours en faveur d'une approche intégrée du développement rural. Le Programme d'action pour l'agriculture dans le cadre de la politique de développement de son pays s'inscrit également dans une approche intégrée. Les améliorations des conditions d'existence favorisent l'essor des pratiques démocratiques tout en protégeant mieux les groupes vulnérables, notamment les femmes. Le développement rural est un moyen de promouvoir les droits de l'homme et la sécurité.

38. Sa délégation accueille avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur l'augmentation de la productivité dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles, de la protection de la biodiversité et du développement rural de même que l'accent placé sur l'enseignement de l'agriculture et la recherche, sur la réduction de la pauvreté ainsi que sur le rôle du secteur privé et de l'esprit d'entreprise. Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale a mobilisé la recherche scientifique de pointe dans sa lutte contre la pauvreté. Compte tenu de la privatisation croissante des outils, des processus et des produits agricoles, les États membres des Nations Unies devraient financer les organismes de recherche qui rendent leurs résultats accessibles à tous.

39. L'expérience a montré que l'assistance au développement rural ne porte ses fruits que si une priorité suffisante lui a été assignée dans les politiques nationales. L'un des objectifs de son Gouvernement dans son Programme d'action pour l'agriculture est d'assurer que les organisations multilatérales adaptent leurs interventions aux stratégies et aux priorités du

pays bénéficiaire et qu'ils les coordonnent avec celles des autres donateurs.

40. **M<sup>me</sup> Spirnak** (États-Unis d'Amérique) note que les principaux donateurs ainsi que les institutions financières ont reconnu que l'augmentation de la productivité agricole était indispensable au développement rural et qu'ils ont ajusté leurs stratégies en conséquence. Sa délégation se félicite vivement de l'accent placé sur la productivité agricole et le développement rural par l'Union africaine, les chefs d'État s'étant engagés à affecter 10 % de leur budget national à l'augmentation de la production agricole. Le G-8 de son côté s'est engagé à mettre un terme à la famine dans la Corne de l'Afrique en collaborant étroitement avec le PAM, la FAO ainsi qu'avec d'autres organismes des Nations Unies et des ONG pour continuer d'améliorer les situations d'urgence à l'échelle mondiale ainsi que les systèmes d'information agricole.

41. Aucune institution ne saurait à elle seule couvrir tous les aspects du développement rural et c'est pourquoi la collaboration accrue entre les trois institutions sises à Rome est la bienvenue, de même que l'appui fourni au NEPAD par le système des Nations Unies. Sa délégation félicite la FAO pour son rapport « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2003-2004 » qui analyse le potentiel de la biotechnologie agricole pour satisfaire les besoins des pauvres dans le monde ainsi que ceux des populations dépourvues de sécurité alimentaire. Le rapport a conclu que la biotechnologie devrait constituer un élément de la recherche agricole et des programmes intégrés et globaux de développement axés en priorité sur les pauvres. Le secteur public devrait être encouragé à allouer davantage de ressources à la recherche agricole, en particulier à la biotechnologie ainsi qu'au renforcement des capacités dans le domaine de la recherche tandis que les questions réglementaires liées à la biotechnologie devraient constituer une priorité de la communauté internationale.

42. **M. Rosenthal** (Guatemala), faisant siennes les vues exprimées par le Groupe des 77 et la Chine, note qu'au sein du système des Nations Unies, il existe plusieurs organismes qui se consacrent au développement rural, ce qui pourrait entraîner une dispersion des politiques. Toutefois, tous les éléments du système possèdent le potentiel de collaborer efficacement entre eux et le développement rural est un sujet qui se prête à la promotion de la coordination, de

la coopération et de la cohérence. Il accueille par conséquent avec satisfaction la participation active de tous dans les préparatifs et dans la tenue du débat de haut niveau. Pour la plupart des pays les moins avancés, le développement rural représente la voie du développement. Son Gouvernement par conséquent accorde tout son appui au projet de résolution qui a fait l'objet de négociations au cours de ces derniers jours.

43. Du point de vue du Guatemala, le développement rural est l'une des plus hautes priorités de l'Accord sur une paix ferme et durable signé en décembre 1996 ainsi que de la nouvelle administration entrée en fonction en janvier 2004. Le système des Nations Unies a fourni un appui à des initiatives concrètes telles que les types de régimes fonciers et projets d'infrastructure; le PNUD a organisé une table ronde pour promouvoir le dialogue sur le développement rural. Les objectifs de coopération, de coordination et de cohérence sont communs au système des Nations Unies et à son Gouvernement et il attend avec intérêt les résultats concrets des deux parties.

44. **M. Ayari** (Tunisie) dit que le développement rural et agricole sont particulièrement importants dans les pays en développement, notamment les pays les moins avancés. Si tous les pays doivent accorder la plus haute priorité à un tel développement, il importe également de consolider les partenariats à tous les niveaux en vue d'obtenir les résultats escomptés. Par conséquent son Gouvernement est en faveur d'une inclusion plus marquée du développement rural dans les activités opérationnelles et dans les politiques de développement de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de la Banque mondiale.

45. Il souligne l'importance de l'accès au financement, en particulier au microcrédit et au microfinancement comme moyen de permettre aux populations rurales de sortir de la misère. Il se déclare préoccupé par la baisse du financement et des investissements dans l'agriculture. Le nombre de personnes souffrant de la faim et de malnutrition continue d'augmenter; la plupart d'entre elles vit dans les pays en développement, notamment les pays les moins avancés. Il souhaite également appeler l'attention du Conseil sur le fossé numérique. Un milliard d'habitants pauvres vit avec moins d'un dollar par jour dans les zones rurales et n'a aucune possibilité de tirer parti des systèmes d'information mondiaux. Le Sommet mondial sur la société de l'information, dont la deuxième phase se tiendra à Tunis en 2005, doit

d'urgence répondre aux besoins des pauvres en zones rurales.

46. L'assistance internationale aux pays les moins avancés doit considérablement augmenter. En Afrique, elle pourrait être acheminée par le biais du NEPAD qui accorde la priorité au développement rural. La coopération Sud-Sud est également importante, notamment dans le domaine des ressources hydriques. Le contrôle de l'eau par les pauvres eux-mêmes est crucial pour une pleine exploitation des terres agricoles. La première semaine de l'eau de la Banque mondiale, tenue du 1er au 3 juillet 2004, a consacré une attention spéciale à l'Afrique.

47. La Tunisie a toujours considéré que le développement rural et la promotion de l'agriculture revêtent une importance spéciale. L'évolution qualitative de son agriculture a assuré sa sécurité alimentaire tandis que sa capacité de satisfaire ses besoins hydriques a contribué à l'amélioration du commerce.

48. **M. Sharma** (Népal) déclare que la malnutrition, la maladie et le manque d'éducation étouffent le développement. La communauté internationale doit faire davantage pour protéger l'environnement qui se dégrade en raison de populations qui luttent pour survivre avec de maigres ressources. Au Népal, un pourcentage élevé de la population vit dans les zones rurales; la majorité en-dessous du seuil de pauvreté. Le système des Nations Unies a contribué au développement rural et à l'éradication de la pauvreté; il est à l'origine de nombreux pactes, notamment les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire et dispose de ressources considérables à investir. Malheureusement, ses efforts n'ont pas toujours été cohérents, et les efforts consentis en faveur du développement rural n'ont pas produit les résultats escomptés, ce qui nuit à la crédibilité de l'Organisation.

49. **M. Doryan** (Banque mondiale) note que diminuer de moitié la pauvreté de façon durable d'ici 2015 serait impossible sans mettre l'accent sur les zones rurales, c'est pourquoi les pays en développement insèrent de plus en plus souvent le développement rural dans leur stratégie globale de lutte contre la pauvreté.

50. Au cours des deux dernières années, la Banque mondiale a augmenté de 55 % ses prêts destinés aux zones rurales tandis que le nombre de projets ayant une

composante rurale a augmenté de plus d'un tiers. On a reconnu que le saupoudrage ne permet pas de réaliser les objectifs du Millénaire. Les instances d'aide bilatérale de même que les institutions de Rome ont progressé considérablement en augmentant le large éventail d'activités placées sous le signe de la coopération et de la coordination. Le Programme d'action mondial pour le développement rural constitue un excellent exemple de ce type de coopération.

51. Il est essentiel d'élever la productivité agricole si l'on veut augmenter les revenus agricoles, pourtant on note un recul de la recherche scientifique portant sur le domaine agricole dans les pays en voie de développement. La Banque mondiale appuie fermement l'Évaluation internationale des sciences agronomiques et technologies en faveur du développement considérée comme l'un des instruments permettant de libérer la productivité agricole. La Banque a également soutenu le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale qui a parrainé des programmes faisant appel à la science pour lutter contre la pauvreté, tels que la sélection de semences à haut rendement et de semences enrichies de minéraux et d'oligo-éléments.

52. Le développement rural fournit un bon exemple de coordination des politiques et activités au sein de la famille des Nations Unies. La demande pour une telle coordination augmente, particulièrement dans les pays les moins avancés et il est temps pour la communauté internationale de présenter de meilleurs résultats en intensifiant sa coordination et en recourant à des formes pertinentes d'harmonisation.

53. **M. Bassani** [Organisation mondiale de la santé (OMS)] signale que l'OMS, conformément au Programme d'action de Bruxelles, a élaboré un programme d'action visant à promouvoir la santé dans les pays les moins avancés. Ses sept éléments clés comprennent notamment la mobilisation de ressources additionnelles pour le financement des priorités sanitaires; la gestion et la distribution efficaces des fonds; les partenariats stratégiques entre les organismes publics et privés pour la production et la distribution des biens publics mondiaux; des systèmes efficaces de santé élaborés sous l'égide de Gouvernements avisés en coordination avec les donateurs et avec l'appui des autorités locales; les méthodes pour mesurer les progrès accomplis par rapport à des objectifs déterminés; le renforcement du plaidoyer, de la mobilisation sociale et des campagnes de

sensibilisation du public; et la cohérence des politiques dans tous les secteurs ayant trait à la santé.

54. Dans les pays les moins avancés, la majorité des pauvres vit dans des zones rurales où les installations sanitaires sont rares et le poids de la maladie y est plus élevé. Par conséquent, des interventions plus spécifiquement ciblées sont indispensables pour améliorer la santé des pauvres dans les zones rurales. L'OMS porte son attention sur les systèmes de gestion sanitaire au niveau du district et sur la décentralisation des services de santé ainsi que sur le renforcement de la coordination au niveau du district entre la santé, l'éducation, l'environnement ainsi que d'autres secteurs.

55. Le défi subsiste en ce qui concerne les liens de causalité entre la mauvaise santé et la pauvreté. L'agenda pour réaliser les objectifs du Millénaire contribuera à relever ces défis et à aider les pays les moins avancés à sortir de la pauvreté.

56. **M<sup>me</sup> Bernabes** (Oasis Open City Foundation) signale que la Déclaration de Brasilia est le résultat du type de collaboration évoqué au cours de la présente réunion. Par-dessus tout, elle a été possible grâce à la participation des petites municipalités rurales isolées qui bénéficieront le plus des décisions prises à cette réunion. Leur participation dans la Déclaration est leur façon de se faire entendre. Les questions rurales ne peuvent être séparées des questions urbaines. Les stratégies optimales de développement durable reposent par conséquent sur une coexistence harmonieuse des populations rurales et urbaines. Le grand défi consiste à accorder la même attention au secteur rural. La Déclaration a donné naissance à un certain nombre d'initiatives réussies, notamment l'éducation à la citoyenneté durable, débutant au jardin d'enfants, utilisant des indicateurs de suivi tel que des références de base, l'autoévaluation et la certification des compétences, afin d'aider les autorités municipales à réaliser leurs objectifs de développement. De telles mesures sont à même de promouvoir le développement et d'améliorer la qualité de vie dans les zones périphériques ou sous-développées.

57. **M. Civili** (Secrétaire général adjoint à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations du Département des affaires économiques et sociales) exprime ses remerciements aux participants de la réunion. Il a été impressionné par la qualité et le niveau des déclarations ainsi que par

leur convergence remarquable au sein des groupes et des régions. Il se félicite des réactions positives à l'égard du rapport du Secrétaire général tout en confirmant que le secrétariat examinera les recommandations émises durant le débat et la Table ronde.

*La séance est levée à 18 h 10.*